Recommandations de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 992 000 francs destiné aux travaux complémentaires de réaménagement de la place de Cornavin et d'aménagement du boulevard James-Fazy et de l'esplanade de Notre-Dame.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 11 février 2003 dans le rapport PR-227 A)

Le Conseil municipal renvoie au Conseil administratif les diverses recommandations suivantes accompagnant le vote du projet d'arrêté du rapport PR-227 A:

1. Veiller à ce que soient implantés des éléments de verdure et floraux sur la place de Cornavin.

2. Veiller à la prise en compte de la nécessaire mise en zone à priorité piétonne des voies de circulation qui longent l'espace aménagé entre la rue de Chantepoulet et la rue des Alpes.

3. Veiller à ce que soit effectuée une différenciation du revêtement du sol entre les zones affectées à la circulation des transports collectifs et les autres secteurs de la place, les premières devant être réalisées en un matériau résistant au fluage dû au passage répété des pneus des autobus.